

EARTA

LES SALARIÉS SE BATTENT POUR LEUR SURVIE

AVEC LA CHUTE DU DISTRIBUTEUR DE PRESSE PRESSTALIS, EARTA A PERDU DU JOUR AU LENDEMAIN UN TIERS DE SON ACTIVITÉ. DANS LA SARTHE, 150 EMPLOIS SONT MENACÉS (DONT CEUX DE 120 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP). ENTRE INQUIÉTUDE ET COLÈRE, LES SALARIÉS CHERCHENT AVEC L'APPUI DE LA CFDT UNE ISSUE DE SECOURS.

Dans les Ateliers du Ribay, site historique d'Earta basé au Mans, l'ambiance n'est plus à la fête. Les salariés sont à leur poste et effectuent leur boulot le plus consciencieusement du monde. « Ici, 10 000 câbles Free sont reconditionnés chaque jour avant d'être remis en circulation. On n'est jamais descendu en dessous », annonce fièrement le chef d'atelier. Mais le plus gros client, lui, est parti. Depuis 2016, l'entreprise adaptée Earta s'occupait de la distribution des journaux et magazines nationaux invendus en kiosque pour le Grand Ouest. Dernièrement, la société avait même postulé pour prendre en charge une partie de la distribution. Mais à la suite de la liquidation, en juin, de Presstalis (repris par les quotidiens français et devenu France Messagerie), le mandat d'Earta n'a pas été renouvelé, ce qui représente 35% de perte d'activité. Une menace directe pour l'ensemble du groupe, et une catastrophe sociale annoncée pour les 150 salariés employés dans les deux sites sarthois (Le Mans et Voivres-lès-le-Mans), dont 120 ont des pathologies lourdes. « Ce qui nous interpelle particulièrement est que de l'argent public (120 millions d'euros) a été versé par l'État à France Messagerie sans qu'aucune garantie ne sécurise les établissements en sous-traitance », note Arnaud Reguerre, qui suit activement le dossier pour l'Union départementale de la Sarthe.

Le travail, un repère capital

Dans les ateliers aussi, la pression monte. « Nous sommes ceux qui suent pour 1200 balles par mois et du jour au lendemain on nous

enlève un boulot. Alors nous demandons : est-ce que leurs profits valent plus que nos vies ? », lâche avec son franc-parler le délégué syndical d'Earta, Émile Prono. Cet imprimeur de métier est arrivé aux Ateliers du Ribay en 2014 avec l'aide de Cap emploi. Il connaît l'état d'esprit dans lequel se trouvent ses collègues. « Ce boulot, c'est tout pour eux, un repère qui rythme la journée. Leur vie sociale dépend du travail, et la seule menace de perdre leur emploi est une source de stress qui nuit à leur équilibre. Certains sont venus me voir avec des idées suicidaires. On ne peut pas les abandonner ! » Les salariés, dont certains sont ici depuis des années, le confirment. « On ne peut pas travailler en milieu ordinaire. Il n'y a presque pas d'autres entreprises adaptées dans la région du Mans. On a toujours répondu présent – y compris pendant le confinement, on était là. On a juste besoin d'un peu de bienveillance », lance une salariée des Ateliers du Ribay.

De la colère à l'action

Durant l'été, une cinquantaine d'entre eux, soutenus par la CFDT, a organisé une marche de Nantes à l'Élysée pour défendre leur emploi et demander un accompagnement digne de ce nom, recevant ainsi le soutien de plusieurs élus locaux. Le dossier est remonté jusqu'au bureau du président de la République, avant d'être renvoyé à Bercy. « Il faut tout mettre en œuvre pour sauver les emplois. On dénonce évidemment le scandale de la situation, mais il faut aussi envisager la suite, et le temps presse. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire le 1^{er} octobre. On a quelques mois

pour rebondir et trouver de nouveaux clients qui permettraient de maintenir l'activité de l'entreprise et nos emplois. Presstalis représentait 2,5 millions de chiffre d'affaires par an ; ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval ! », poursuit Émile.

Une voie de sortie ?

Pour cela, la CFDT multiplie les rencontres auprès des représentants et des institutions du département et de la région. Des rencontres avec la Direccte* et le comité interministériel de restructuration industrielle

d'oxygène pour les Ateliers du Ribay – dont le site n'a pas toujours su développer les métiers en adéquation avec les potentiels, déplore un chef d'équipe. Enfin, « l'activation d'un dispositif de préretraite pour invalidité a été évoquée pendant la réunion. Elle pourrait permettre aux salariés handicapés – dont la moyenne d'âge (49 ans) et la situation de santé ne facilitent pas la reconversion – d'accéder à une retraite pleine à 52 ans », précise Émile. Se battre pour une solution négociée pérennisant les emplois du groupe, en mobilisant tous



(CIRI) ont également eu lieu, dont la dernière, le 21 octobre, apporte une touche d'espoir. La mandataire judiciaire a pu éplucher les comptes de l'entreprise, ce que les élus ont toutes les peines du monde à obtenir. « Première bonne nouvelle : nos salaires sont assurés jusqu'à la fin décembre, c'est un mois de plus que ce qu'on nous disait il y a encore quelques jours. » Surtout, le CIRI vient d'annoncer huit offres de nouvelles activités émanant de donneurs d'ordre très divers : une blanchisserie, une maison de retraite... Une bouffée

les acteurs afin de protéger des personnes fragiles tant en matière d'autonomie que de cadre de vie et de liens sociaux, est devenu le leitmotiv de toute la CFDT d'Earta, accompagnée par l'Union départementale de la Sarthe et la Fédération Santé-Sociaux. Avec une conviction : « Ici, les salariés ne demandent pas qu'on pleure sur leur sort. Ils demandent un avenir professionnel », résume Émile.

Anne-Sophie Balle

* Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.